Paris, le 23 juillet 2018

Communiqué de Presse

Le collectif Archives LGBTQI désigné pour gérer le centre d'archives à Paris,

Aux autorités maintenant de faire la preuve de leur soutien !

Avec l'appui des militant.e.s et associations mobilisées, le collectif Archives LGBTQI est reconnu comme porteur du futur centre d'archives LGBTQI+ par la Ville de Paris et l'État. C'est une bonne nouvelle mais les acteurs publics doivent maintenant accélérer et montrer concrètement leur engagement.

La dernière réunion avant l'été du comité de suivi pour le projet d'un centre d'archives LGBTQI à Paris, mis en place par Bruno Julliard (Premier Adjoint à la Maire de Paris, chargé de la culture) s'est tenue le 12 juillet 2018 à la mairie de Paris, en présence du collectif Archives LGBTQI, de ses associations adhérentes dont le Centre Gay et Lesbien de Paris-Île-de-France et des administrations d'État concernées : Bruno Ricard (Ministère de la Culture et Service interministériel des Archives de France), Yoann Roszéwitch (DILCRAH), Françoise Banat-Berger (directrice des Archives Nationales), Guillaume Nahon (directeur des Archives de Paris), ainsi que Véronique Levieux (maire adjointe chargée du patrimoine) et Youcef Khemissi (cabinet d'Hélène Bidard, maire adjointe en charge de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains).

A cette occasion, Bruno Julliard a officialisé la désignation du collectif Archives LGBTQI comme association gestionnaire pour le futur centre d'archives et des mémoires LGBTQI, dont il a garantit l'ouverture dans son lieu pérenne pour 2020. Il a salué « le rassemblement associatif, suffisant et satisfaisant pour la gestion du futur centre » et s'en est dit « très heureux ».

Constitué à l'appel d'Act Up-Paris le 9 septembre 2017 dans le sillage des débats suscités par le succès du film *120 Battements par minute*, le collectif Archives LGBTQI a su fédérer les associations LGBTQI+ au cours des mois écoulés et faire partager une philosophie de l'archive vive au plus grand nombre, en particulier lors de la journée d'ateliers et débats des 4 et 5 mai 2018 à la mairie du 4ème arrondissement et au Carreau du Temple. Il bénéficie d'une légitimité et d'une reconnaissance vastes et rassembleuses. Dès la rentrée 2018, une convention sera signée entre le collectif Archives LGBTQI et la mairie de Paris.

Collectif Archives LGBTQI
association régie par la loi du 1er juillet 1901
13, rue du Simplon, 75018 Paris – contact@archivesLGBTQI.fr – @archivesLGBTQI

Au cours de cette réunion du 12 juillet, le collectif Archives LGBTQI a réaffirmé les demandes des LGBTQI+ en matière d'engagements des différents partenaires publics, de moyens et d'un local temporaire de préfiguration dès la rentrée 2018. A ce stade, la Ville de Paris n'a toujours pas identifié un tel lieu permettant de lancer fonctionnement des futures archives.

Le collectif Archives LGBTQI a interpellé la DILCRAH (Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT) sur les ambiguïtés de son soutien au processus en cours, tant à Paris qu'en régions, sur la conservation et la valorisation des mémoires LGBTQI+. Le délégué interministériel, Frédéric Potier, s'était engagé dès la première réunion du comité de suivi du 23 janvier 2018 à accompagner des projets de recueil d'archive orale, propices à une valorisation éducative des archives dans la lutte contre les discriminations et les LGBTIphobies. Or les deux projets déposés dans le cadre de l'appel à projets 2018 par le collectif Archives LGBTQI ainsi que ceux des associations Mémoire des Sexualités de Marseille (Christian de Leusse) et Mémoires Minoritaires de Lyon, toutes deux membres du collectif Archives LGBTQI, n'ont pas reçu de réponse. Les projets de l'Académie Gaie et Lesbienne (Thomas Leduc et Hoàng Phan Bigotte) et des Cahiers Gai Kitsch Camp de Montpellier (Patrick Cardon), également membres du collectif Archives LGBTQI, se sont vu notifier une réponse négative. Les réponses apportées à ce sujet par la DILCRAH le 12 juillet étaient floues, contradictoires, étonnamment négatives quant au travail associatif accompli autour des archives, et donnent l'impression qu'elle renonce à soutenir de tels projets. Le collectif a sollicité un entretien dès que possible avec Frédéric Potier et demande un réexamen de ces demandes par la DILCRAH.

Le collectif Archives LGBTQI demande enfin à Bruno Julliard à ce que soit versés la subvention de 10.000 euros votée en décembre 2017 par le conseil de Paris et le remboursement des frais engagés par le collectif et ses partenaires pour la journée Ateliers Débats des 4 et 5 mai. Si nous fourmillons de projets, ceux-ci ne peuvent pleinement se réaliser sans les moyens financiers et techniques associés.

Contacts presse : Sam Bourcier (06 98 96 48 97)

Jean-René Dedieu (06 08 84 43 08)